

SECTION 1 – INCENDIES DE FORÊT

A. Incendies en activité sur le territoire sous protection intensive

CRL responsable	Nouveau	Sous observ.	Hors contrôle	Contenu	Maîtrisé	TOTAL	Superficie (ha)
BAIE-COMEAU	0	0	0	1	1	2	265.0
ROBERVAL	0	0	0	1	3	4	12.7
MANIWAKI	0	0	0	1	4	5	21 309.0
VAL D'OR	1	0	0	2	1	4	463.1
TOTAL	1	0	0	5	9	15	22 049.8

CRL responsable	0 – 3 ha	3,1 – 10 ha	10,1 – 100 ha	Plus de 100 ha	TOTAL
BAIE-COMEAU	0	0	1	1	2
ROBERVAL	2	2	0	0	4
MANIWAKI	2	0	0	3	5
VAL D'OR	2	0	1	1	4
TOTAL	6	2	2	5	15

- Incendies au cours des dernières 24 heures : 4
- Incendies en 2012 : 319
- Superficie affectée en 2012 (ha) : 34 764.8
- Superficie moyenne par incendie en 2012 (ha) : 109.0
- À la même date l'an dernier, 82 incendies avaient affecté 126.7 hectares, soit 1.5 ha par incendie.
- La moyenne cumulative des 5 dernières années, à la même date, est de 218 incendies et de 52 481.1 ha affectés pour une moyenne de 240.5 ha par incendie.

B. Incendies en activité sur le territoire sous protection restreinte

Incendies en activité : 8

Estimation de la superficie affectée par les incendies en activité (ha) : 2 076.7

Incendies en 2012 : 12

Estimation de la superficie affectée en 2012 (ha) : 2 172.8

SECTION 2 – SITUATION GÉNÉRALE

Interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) vous informe que le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M. Clément Gignac, a pris la décision d'interdire de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité, et cela, en raison des conditions qui sévissent présentement. Cette mesure est effective à compter du vendredi, le 8 juin à 8 h.

Les secteurs visés par cette mesure limités au nord par la latitude 51° de la frontière de l'Ontario jusqu'à la longitude 74°. De la longitude 74°, au nord jusqu'à la latitude 51°30' et vers l'est jusqu'à la limite de la MRC de la Jamésie (991). Ils correspondent aux MRC et territoires suivants :

NORD-DU-QUÉBEC : Jamésie (991), Eeyou Istchee (993) (Waswanipi, Mistissini, Oujé-Bougoumou)

Mesures préventives lors de travaux en forêt.

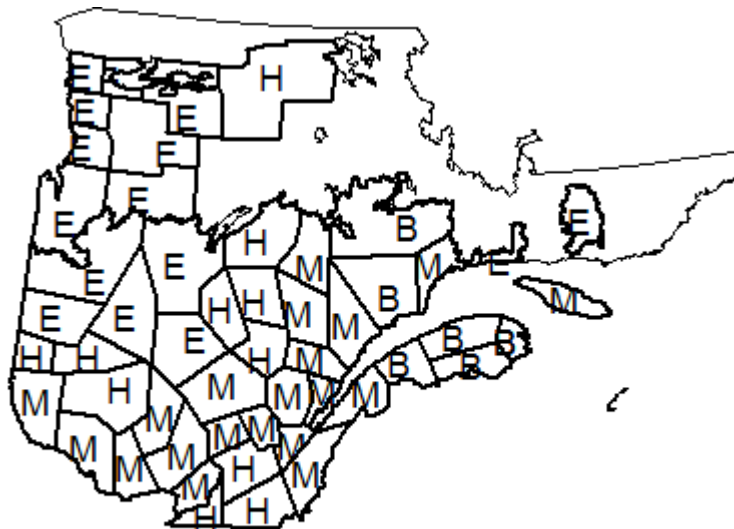
La **Société de protection des forêts contre le feu**, de concert avec les autorités concernées du CRPF de l'Ouest et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **suggère à ses membres de suspendre les travaux d'exploitation forestière et les travaux sylvicoles de midi à 20h à compter de vendredi 8 juin 2012 à midi.**

Les régions visées par cette mesure sont :

Unités de gestion : Chibougamau (26) Lac Abitibi (85), Harricana (86), Quévillon (87) pour leurs portions situées au nord du 49° parallèle.

Prévisions météorologiques		10 juin 2012				
Région		Ciel	Température (°C)	Humidité Relative (%)	Vent (km/h)	Foudre (%)
Nord-ouest	Aujourd'hui		31	25	SE 20 - 30	0
	Demain		33	25	SO 30 - 50	30
Nord-est	Aujourd'hui		21	30	S 10	0
	Demain		23	41	S 20 - 40	10
Ouest	Aujourd'hui		31	35	S 15 - 25	30
	Demain		32	30	S 15 - 40	30
Centre	Aujourd'hui		23	25	SE 10	0
	Demain		28	35	S 10 - 30	10
Est	Aujourd'hui		17	48	NE 10	0
	Demain		24	30	S 10 - 20	0
Sud-ouest	Aujourd'hui		29	45	S 10 - 20	20
	Demain		31	35	SO 20 - 30	30
Sud-est	Aujourd'hui		23	35	NE 10	0
	Demain		27	45	S 10 - 20	10

DANGER D'INCENDIE DE FORÊT (IFM)



B : Bas **M** : Modéré **H** : Haut **E** : Extrême

PRÉVISION DE NOUVEAUX INCENDIES POUR LA JOURNÉE

1 à 3 incendies de cause humaine.
3 à 5 incendies de foudre.

SECTION 3 – INFORMATION SUR LES INCENDIES D'IMPORTANCE

Vous pouvez consulter le www.sopfeu.qc.ca dans l'onglet « État de la situation/Carte des incendies » pour de l'information sur les incendies.

SECTION 4 – RESSOURCES AÉRIENNES

A. Avions-citernes

- Demandés¹ 14
- Disponibles : 14
- Requis : 14

Répartition des appareils disponibles et requis selon les bases et codes d'alerte en vigueur

Bases	Avions-citernes disponibles ²	Codes d'alerte ³	Avions-citernes requis
Baie-Comeau	-	-	-
Sept-Îles	2	2 J 12h00	2
Manic 5	2	2 J 12h00	2
Bonaventure	-	-	-
Roberval	2	2 J 12h00	2
Chibougamau	2	2 R 10h00	2
Bonnard	2	2 R 12h00	2
Maniwaki	-	-	-
Val-d'Or	2	2 R 12h00	2
Matagami	2	2 R 10h00	2
Québec	-	-	-
Réserve provinciale	-	-	-

¹ Évolution du nombre d'avions-citernes demandé au Service aérien gouvernemental pour chaque saison : 6 du 15 au 30 avril, 12 du 1^{er} au 14 mai, 14 du 15 mai au 31 août, 11 du 1^{er} au 15 septembre, 6 du 16 septembre au 15 octobre et 3 du 16 au 31 octobre.

² Un nombre entre parenthèses indique le nombre d'équipages à la base lorsqu'il est différent du nombre d'appareils.

³ B (blanc) V (vert) J (jaune) R (rouge)

B. Hélicoptères

Hélicoptères	Légers	Intermédiaires	Moyens
Sous contrat	4	5	2
Autres	3	16	0

SECTION 5 – ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

A. Besoins anticipés de ressources

- Aucun

B. Ressources empruntées

- Aucune

C. Ressources disponibles pour l'extérieur du Québec

Toutes les demandes de ressources seront évaluées en tenant compte de la situation actuelle du Québec.

- Avions-citernes : Aucun

D. Ressources prêtées à l'extérieur du Québec

Aucune

E. Démobilisation des ressources de l'extérieur

Aucune

SECTION 6 – OFFICIER EN DEVOIR

Nom : Mario Gagnon
Coordonnateur aux opérations aériennes

Tél. : (418) 871-3341
Courriel : cpl@sopfeu.qc.ca
Site Internet : www.sopfeu.qc.ca